

220C0714 FR0000052680-FS0189

21 février 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

OENEO (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 février 2020, la société Polygon Global Partners LLP¹ (4 Sloane Terrace, London SW1X 9DQ, United Kingdom), agissant pour le compte de clients et du fonds Polygon European Equity Opportunity Master Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 février 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société OENEO et détenir à cette date, pour le compte de clients et dudit fonds, 6 600 000 actions OENEO représentant autant de droits de vote, soit 10,15% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions OENEO sur le marché.

¹ Contrôlée par Monsieur Reade E. Griffith. Par ailleurs, Monsieur Reade E. Griffith ne détient aucune action OENEO.

² Sur la base d'un capital composé de 65 052 474 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.